

7410

DU

57

SIEGE DE L'AME

REFUTATION DE L'OPINION

DE M. FLOURENS

A CE SUJET

PRESENTÉE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

PAR

E. M. LEMOINE,

ÉTUDIANT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
RUE HAUTEFEUILLE, 19

LONDRES, HIPPOLYTE BAILLIÈRE
Regent-Street, 219

NEW-YORK, BAILLIÈRE BROTHERS
Broadway, 440

MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE

PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16

1863

Digitized by Google

$$\frac{7410. \text{ or } 72.}{5.}$$

DÙ
SIÈGE DE L'ÂME

RÉFUTATION DE L'OPINION

DE M. FLOURENS

A CE SUJET

PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

PAR

E. M. LEMOINE, *K*

ÉTUDIANT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
RUE HAUTEFEUILLE, 19

LONDRES, HIPPOLYTE BAILLIÈRE
Regent-Street, 210

NEW-YORK, BAILLIÈRE BROTHERS
Broadway, 440

MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE

PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16

1863



DU

SIÈGE DE L'ÂME



Monsieur le Président,

Messieurs de l'Académie des sciences,

Si les œuvres ou les découvertes scientifiques particulières de chacun de vos illustres membres n'ont, en dehors de votre auguste assemblée, d'autre autorité que celle du talent incontestable de leurs auteurs, il n'en saurait être de même, lorsque ces découvertes, ayant été soumises à votre haute approbation, comme corps académique, nulle voix ne s'est élevée parmi vous, soit pour en constater la réalité, soit pour en combattre les conclusions.

Il évident que le silence gardé en pareil cas, est un acquiescement aux démonstrations de l'auteur, dont le dire est alors accepté par tous, comme vérité reconnue et constatée par l'Académie des sciences elle-même.

Concile permanent composé des plus hautes sommités scientifiques, et dont l'institution a pour but la constatation et l'encouragement, de toute dé-

couverte soumise à son jugement, le but même de son institution serait manqué, et l'Académie des sciences n'aurait plus sa raison d'être, le jour où un Mémoire, basé sur un fait notoirement controuvé, pourrait lui être communiqué en pleine assemblée, sans qu'elle témoignât ni approbation ni désapprobation, sur des propositions ainsi soumises à sa haute sagesse.

Si cette opinion, que nous prenons la liberté de vous soumettre humblement, n'est pas la vôtre, Messieurs, nous pouvons vous affirmer qu'elle est celle du public, ce juge définitif et suprême, aussi attentif à vos propres découvertes scientifiques, qu'aux jugements que vous portez sur celles qui attendent leur sanction de votre savante autorité.

Aussi est-ce en partant de ce point, que la dernière communication qui vous a été faite par votre célèbre et honorable sociétaire perpétuel, M. Flourens, au sujet du siège spécial de notre âme, n'a pu être accueillie, par tout ce qui s'intéresse au progrès du savoir humain, que comme une découverte dont la réalité avait obtenu l'assentiment unanime de l'Académie des sciences, et devant, par conséquent, passer pour un dogme de foi scientifique.

Or il se trouve, en dehors de votre illustre société, d'humbles pionniers de la science, dont les travaux ne sont pas accomplis avec moins d'ardeur et de scrupuleuse exactitude, que ceux des membres de l'Académie.

Nous sommes, Messieurs, un de ces obscurs travailleurs, sans autre soutien que la conviction des vérités que nous démontrent les faits matériels eux-mêmes de la nature; et nos études physiologiques et anatomiques nous ayant conduit exactement aux

mêmes résultats que celles de M. Flourens, nous avouons avoir été jeté dans une étrange perplexité, en en tirant forcément des conclusions diamétralement opposées aux siennes. Car si ce savant physiologiste affirme : « Que l'âme et l'intelligence ne sont
« qu'une seule et même animation, dont le siège est
« dans toutes les parties de nos deux hémisphères
« cérébraux, ce dont il fournit pour preuve que leur
« ablation totale n'enlève que les facultés intellectuel-
« les; » en reconnaissant parfaitement cette dernière vérité, nous en tirons précisément cette conclusion toute contraire : que l'ablation des deux hémisphères cérébraux n'enlevant que les seules facultés intellectuelles, cela prouve incontestablement qu'ils en sont un des organes indispensables; mais bien plus incontestablement encore, qu'ils ne sauraient être, en quelque partie que ce soit, le siège particulier de l'âme, puisque celle-ci survit à leur ablation, dans ce corps qu'elle ne cesse d'animer, et dont elle est partie constituante et indivise, à ce point ! d'en être le premier et le dernier témoignage de vie, c'est-à-dire d'animation.

Or si des recherches identiques nous ont conduit à des résultats entièrement opposés, cela tient sans doute à leur direction aussi opposée ; votre savant secrétaire ayant appliqué les siennes uniquement à l'étude de nos organes encéphaliques, le dernier, comme le plus compliqué des chefs-d'œuvre de notre organisme, tandis que suivant la méthode que nous avons adoptée pour toutes nos études, nous avons suivi la marche de la nature elle-même, en commençant à l'interroger sur l'animation de notre corps, là où s'en manifestait le premier témoignage, pour en arriver successivement, en suivant ses progrès, aux derniers organes qui en sont la manifes-

tation sublime, c'est-à-dire l'animation intellectuelle.

Du moment donc que nous soumettons les conclusions de nos découvertes au jugement de l'Académie des sciences, il nous est indispensable de lui soumettre également les faits de la nature même, dont le simple exposé doit porter la conviction dans la conscience de nos illustres juges.

Ces faits sont de cinq ordres, que nous ne pouvons que rapporter dans celui où ils se présentent successivement, aux yeux de quiconque étudiera la physiologie humaine, en procédant comme nous, du simple au composé. Voici donc ces cinq ordres de faits.

PREMIER ORDRE.

Le fait primitif et dominateur de tous les autres, est la transmission par nos deux auteurs d'un principe immortel, que nous retransmettons à nos enfants, comme nos auteurs eux-mêmes l'ont reçu de nos aïeux, d'où on ne peut le faire remonter qu'à ce principe suprême de toute création, que nous révérons sous le nom de Dieu.

Ce fait est le produit de ce qu'on nomme l'acte de la génération, dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

DEUXIÈME ORDRE.

Les faits de celui-ci résultent de ce que ce principe primordial de tout notre être ne se trouve pas plutôt dans les conditions de sa transmission normale, que, suivant la loi de son essence même, qui est celle de la reprocréation d'un être semblable à l'espèce de ses transmetteurs, il commence par organiser un premier appareil, du jeu duquel résultera

une animation passive, c'est-à-dire le système de circulation sanguine, véhiculeur de toutes les molécules matérielles, indispensables à la construction successive des autres organes constitutifs de l'individu.

TROISIÈME ORDRE.

Au moyen de ce premier instrument, sur lequel nous ne pouvons exercer nulle action volontaire, notre principe reproducteur construit l'appareil de la vie active ou dynamique, dont l'ensemble organique se compose des membres et du système nerveux actif, lequel, arrivé à sa perfection, devient le *moi* vivant et agissant, en vue de l'entretien, du bien-être et de la conservation du sujet, sans avoir pour cela besoin de l'aide des organes du raisonnement, puisque les idiots vivent, se nourrissent et se protègent, comme les êtres doués d'intelligence, à moins qu'ils ne soient, en outre, paralysés de toutes leurs facultés actives ; ce qui n'altère en rien les fonctions purement nutritives de la première animation, dite passive, indépendante par conséquent de celle-ci.

QUATRIÈME ORDRE.

Les faits de cet ordre, postérieurs à ceux des trois autres, proviennent du jeu des organes de l'encéphale, dont la construction et l'achèvement ne précèdent, toujours, que du travail organique continu du même principe primordial, lequel ne les amène à leur perfection que longtemps après que ceux des autres animations ont atteint la leur, seule indispensable à la manifestation normale de la vie animale proprement dite.

Or cette animation intellectuelle n'est si bien,

comme les autres, qu'une animation spéciale et entièrement indépendante du reste de l'organisme vital, dont elle n'est que la suprême directrice, que, comme M. Flourens nous l'a démontré lui-même, en enlevant les organes spéciaux, on ne fait que la supprimer, sans même porter atteinte aux fonctions de l'animation active, pas plus que la suppression de celle-ci n'atteint à celles de l'animation passive; de même encore que le cinquième mode d'animation dont nous allons parler, peut être supprimé, sans qu'aucun des autres en soit altéré dans son principe.

CINQUIÈME ORDRE.

Les organes producteurs des facultés intellectuelles ne sont donc pas le dernier travail du principe de recreation et d'animation, qui complète alors son œuvre par l'achèvement et la perfection de tout un appareil spécial, dont il a commencé par poser les rudiments, dès les premiers jours de cet être à peine encore ébauché, qu'on nomme le fœtus; organisme qui est le couronnement de tout l'édifice animal, et dont l'animation toute-puissante, ne se témoigne qu'alors que toutes les autres sont en état de concourir à la sienne, laquelle n'a pour but que la reproduction, par une transmission nouvelle, de ce même principe, qui n'a successivement créé les organes des cinq animations que nous venons de décrire, uniquement que pour en arriver à se segmenter et à se retransmettre lui-même, par l'acte de la génération, afin de concourir de nouveau à la reproduction d'un nouvel être semblable aux deux auteurs, dont les principes animateurs et recréateurs se sont unis pour en perpétuer l'espèce et la

racé, but primordial et final de toute création animée sur notre globe.

Ces faits, que nous croyons indiscutables, nous démontrent donc que tout l'organisme humain, parvenu à son état normal, est constitué par cinq ordres d'animations :

- Une organique primordiale;
- Une passive ou de nutrition ;
- Une active ou dynamique ;
- Une intellectuelle ou volutive ;
- Et une reproductrice.

Si nous avons donné le nom d'animations à tous ces modes d'existence, c'est que chacun d'eux se compose d'un appareil spécial, possédant un organe central qu'il suffit de supprimer pour en arrêter toutes les fonctions, chacune de ces fonctions étant, comme on l'a vu, indépendante l'une de l'autre ; mais toutes, bien que composant cet ensemble collectif qu'on nomme individu, ne cessant d'être sous la dépendance de la première, dont le travail organique est le dernier témoignage de l'animation véritable et suprême de l'être, comme il en a été la première manifestation, à l'état même embryonnaire.

Or, nous en appelons ici à la logique la plus saine, comme la plus rigoureuse, si l'on veut se convaincre du lieu de la résidence réelle de l'âme, n'est-il pas évident qu'on le cherchera en vain dans des organes qui n'en sont que les manifestations successives ? Manifestations aussi sublimes que mystérieuses puisque les causes de nos diverses animations, ou facultés d'existence, sont aussi inconnues jusqu'ici les unes que les autres ; mais on ne peut nier que ces animations (qui ne sont pas toutes indispensables au même degré à notre existence), ne puissent être

supprimées, hormis celle-là qui en est bien véritablement l'unique et suprême témoignage, l'animation primordiale organique, qui, chez les vertébrés inférieurs, se manifeste encore, après même qu'on leur a enlevé tous les autres organes vitaux, y compris le cœur, cet organe purement moteur de la vie passive.

En n'envisageant que les faits que nous présente l'étude de la nature, nous disons qu'il n'est pas plus rationnel de vouloir trouver notre âme, c'est-à-dire le principe animateur primordial de notre existence, dans notre encéphale, que dans notre système nerveux, ou nutritif, ou reproductif, puisque chacun d'eux n'est qu'un appareil particulier de sa manifestation, mais ne saurait en être le siège spécial, qu'on ne peut découvrir évidemment que là où elle a commencé à se témoigner; et d'où elle continue, jusqu'à sa propre suppression, à animer l'ensemble de ces organes, dont elle se retire à mesure qu'on en supprime ses moyens de communications ou d'irradiation.

Nous concluons donc de l'évidence irréfutable de tous ces faits, que M. Flourens a été dans une erreur palpable, en affirmant que l'âme et l'intelligence ne faisaient qu'une seule et même chose, offrant pour preuve, évidemment contradictoire, cette ablation des deux hémisphères cérébraux, qui ne supprime uniquement que les facultés intellectuelles, et non l'âme elle-même, principe créateur et animateur, dont l'ensemble de notre être n'est que la manifestation matérielle, et au moyen duquel elle se met en rapport avec tout ce qui existe, mais qui n'abandonne et ne saurait en effet quitter ce corps, qu'avec sa dernière possibilité de manifestation vitale.

Entre deux conclusions, aussi contradictoires que celle du très-savant M. Flourens et les nôtres, nous prions l'Académie des sciences de vouloir bien se prononcer, de quelque côté que puisse venir une erreur, si importante au point de vue du progrès de la science physiologique.

Nous aurions pu dès aujourd'hui démontrer que nos deux lobes cérébraux, au lieu d'être, comme l'affirme M. Flourens, l'organe intellectuel même, n'en sont en réalité que l'organe mnémonique, indispensable, il est vrai, à la manifestation de cette faculté, mais non pas son siège de production; et si nous nous en abstenons, c'est que nous avons l'intention de présenter successivement à l'Académie, la démonstration des causes premières de chacune de nos cinq animations.

Et à ce sujet, nous aurons l'honneur de rappeler à son très-honorable Président, que nous lui avons déjà fait remettre une brochure, contenant la *démonstration matérielle des causes premières de la vie passive animale*, communication au sujet de laquelle nous n'avons encore reçu aucune réponse, et dont nous n'avons même pas trouvé mention faite sur les procès-verbaux de l'Académie.

Nous ne nous permettrions certes pas de supposer qu'il puisse entrer dans l'esprit d'une Assemblée, aussi digne que savante, de ne répondre que par le silence ou le refus d'examen, aux communications que des hommes de travail, et surtout d'intelligence constatée par le public lui-même, ont l'honneur de soumettre à son jugement scientifique. Chacun de vous, Messieurs, ne sait que trop, ce que coûte de veilles et de recherches la poursuite d'une vérité, dont la découverte ne rapporte le plus sou-

vent à son auteur que ruine et persécutions, en raison même de l'influence que cette vérité nouvelle peut exercer sur le savoir humain.

Nous attendons donc, avec une entière confiance, le jour où il plaira à l'Académie de nommer une commission apte à juger notre ouvrage, et nous prions tous ses membres de recevoir l'assurance de nos sentiments d'estime et de respect.

E. M. LEMOINE.

Étudiant de la Faculté de médecine de Paris.

8 décembre 1862

Il nous revient à l'instant, que le silence gardé au sujet de nos précédentes communications, proviendrait de cette opinion préconçue, que nos démonstrations, basées sur notre organisation même, tendraient à matérialiser l'âme !

Nous ne comprenons pas, en vérité, par quel raisonnement (l'existence de notre âme étant démontrée par les faits mêmes de sa manifestation) on pourrait prétendre qu'elle deviendrait plus ou moins matérielle, suivant qu'elle affecterait pour siège, tel ou tel de ses organes, dont l'ensemble n'en est que la merveilleuse et sublime expansion.

Énoncer de tels faits, c'est en appeler au bon sens de tous.

Nous maintenons donc notre demande à l'Académie des sciences, de commission chargée d'examiner la réalité des découvertes contenues dans nos précédentes communications.

E. M. LEMOINE,

30 Mk 64

Paris. — Imp. de L. TINTERLIN, rue Neuve-des-Bons-Enfants. 3.

1911 (16)

DU MÊME AUTEUR :

DÉMONSTRATION MATÉRIELLE
DES
CAUSES PREMIÈRES
DE LA
VIE PASSIVE ANIMALE

Brochure in-18

CHEZ BAILLIÈRE ET FILS

Libraires de l'Académie de médecine, rue Hautefeuille, 19, Paris.

Pour paraître prochainement :

TRAITÉ D'OMNIGÉNIE
DÉMONSTRATIONS EXPÉRIMENTALES
DES
CAUSES PREMIÈRES
DE TOUS LES
PHÉNOMÈNES DE LA NATURE

Paris. Imp. L. TINTERLIN, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3